



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 5 novembre 2024 — N° 160

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Bogemans (Iberville) fait une déclaration afin de saluer la création d'un gala de reconnaissance des responsables en services de garde éducatifs du Haut-Richelieu.

Mme Caron (La Pinière) fait une déclaration afin de souligner la Semaine nationale des personnes proches aidantes.

Mme Roy (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 45^e anniversaire de La Boussole, Centre de ressources à la famille.

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration afin de souligner le 45^e anniversaire du Regroupement Information-Logement de Pointe-Saint-Charles.

Mme Gendron (Châteauguay) fait une déclaration afin de souligner le lancement de la nouvelle saison de l'équipe de hockey féminin des Rockettes du Suroît.

5 novembre 2024

M. Ciccone (Marquette) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de La Maison des jeunes L'Escalier de Lachine.

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le départ à la retraite de Mme Gabrielle Doyon.

M. Skeete (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de souligner la présence d'une délégation de la Fédération de l'âge d'or du Québec de la région de Laval à l'Assemblée nationale.

Mme Tardif (Laviolette-Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Réjean Paré.

M. St-Louis (Joliette) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de l'Association Québec-France Lanaudière.

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de l'organisme Intégration Re-Source.

Mme Tremblay (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Chœur de l'Île.

5 novembre 2024

À 13 h 55, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 04.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Soucy, première vice-présidente, communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 210 Loi concernant la Ville de Blainville

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 2009-20241105)

M. Laframboise (Blainville) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 210.

La motion est adoptée.

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 210 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que la ministre des Affaires municipales soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

5 novembre 2024

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 157 concernant les données relatives aux délais d'attente en psychiatrie, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 12 septembre 2024 par Mme Prass (D'Arcy-McGee);

(Dépôt n° 2010-20241105)

La réponse à la question écrite n° 179 concernant la relance de la traverse maritime privée entre Rimouski et Forestville, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 3 octobre 2024 par M. Bérubé (Matane-Matapédia);

(Dépôt n° 2011-20241105)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 18 septembre 2024 par M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) concernant l'allongement de la période de transition de mise en place de la Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement;

(Dépôt n° 2012-20241105)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 26 septembre 2024 par M. Bouazzi (Maurice-Richard) concernant une demande visant à ce que la Caisse de dépôt et placement du Québec se déporte de ses investissements associés à des violations du droit international;

(Dépôt n° 2013-20241105)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 1^{er} octobre 2024 par Mme Labrie (Sherbrooke) concernant la création d'un ministère des Aînés avant les prochaines élections provinciales.

(Dépôt n° 2014-20241105)

5 novembre 2024

Mme Soucy, première vice-présidente, dépose :

Une lettre, en date du 31 octobre 2024, de M. Daniel Paré, sous-ministre au ministère de la Santé et des Services sociaux, en réponse à la motion adoptée par l'Assemblée nationale le 12 septembre 2024, affirmant qu'il n'est pas obligatoire pour les Québécois d'expression anglaise d'obtenir un certificat d'éligibilité à l'enseignement en langue anglaise afin d'avoir accès à des soins de santé et des services sociaux dispensés dans cette langue;

(Dépôt n° 2015-20241105)

Copie du préavis de la motion proposée par Mme Prass (D'Arcy-McGee) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 6 novembre 2024, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 2016-20241105)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bachand (Richmond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 9, 10, 24 et 31 octobre 2024, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 67, Loi modifiant le Code des professions pour la modernisation du système professionnel et visant l'élargissement de certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 2017-20241105)

Dépôts de pétitions

Mme Garceau (Robert-Baldwin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 326 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'automatisation des allocations financières aux familles d'accueil pour les enfants de la Direction de la protection de la jeunesse.

(Dépôt n° 2018-20241105)

5 novembre 2024

Mme Prass (D'Arcy-McGee) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 633 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la reconnaissance officielle des langues des signes au Québec et l'amélioration de l'accessibilité aux services publics pour les personnes sourdes et malentendantes (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 2019-20241105)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Ciccone (Marquette), conjointement avec M. Marissal (Rosemont), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que le vapotage, particulièrement chez les jeunes, est une problématique de santé publique en croissance;

QU'elle constate les défis auxquels l'actuelle réglementation visant l'interdiction de la vente de saveurs pour vapotage, mise en place par le ministre de la Santé l'an dernier, fait face, notamment par rapport aux tactiques néfastes, telles que le commerce clandestin en ligne qui se fait à travers les frontières provinciales;

QU'enfin, elle demande au ministre de la Santé de resserrer la réglementation des produits liés au vapotage, d'en assurer une application vigoureuse et de mettre en place l'entièreté des sept recommandations formulées en août 2020 par le directeur national de santé publique visant à mieux encadrer le vapotage.

5 novembre 2024

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **339** en annexe)

Pour : **102** Contre : **0** Abstention : **0**

Mme Ghazal (Mercier) présente une motion concernant la situation en Palestine; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, présente une motion concernant la langue française; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bonnardel, ministre de la Sécurité publique, conjointement avec Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Lefebvre (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale déplore les débordements à l'université Concordia le 31 octobre dernier;

QU'elle rappelle que tous les étudiants ont droit à un environnement sécuritaire;

QU'elle rappelle que dans un État de droit, comme le Québec, la police est l'institution légitime afin de faire respecter la loi et l'ordre public;

QU'enfin, l'Assemblée nationale s'oppose à toute interdiction d'accès à des lieux pour les forces policières lorsque leur intervention est requise.

5 novembre 2024

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **340** en annexe)

Pour : **102** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 63, Loi modifiant la Loi sur les mines et d'autres dispositions;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 61, Loi édictant la Loi sur Mobilité Infra Québec et modifiant certaines dispositions relatives au transport collectif;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 71, Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 76, Loi visant principalement à accroître la qualité de la construction et la sécurité du public.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 74, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement relatif aux étudiants étrangers.

5 novembre 2024

M. Benjamin, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant le respect du cheminement du projet de raccordement de la route Cavendish-Cavendish selon l'échéancier déposé devant le BAPE.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 6 novembre 2024, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Prass (D'Arcy-McGee).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que la politique nationale de lutte à l'itinérance « Ensemble pour éviter la rue et en sortir » est désormais âgée de plus de 10 ans;

QU'elle prenne acte que, depuis 2014, le portrait de l'itinérance au Québec a grandement changé et que cette réalité s'est intensifiée dans de nombreuses villes du Québec;

QU'elle reconnaisse que la situation de l'itinérance s'est grandement complexifiée ces dernières années, notamment avec l'aggravation importante de la crise du logement, la hausse du coût de la vie, les effets délétères de la pandémie de la COVID-19 sur la santé mentale, ainsi que la crise des opioïdes;

QU'enfin, elle demande au gouvernement caquiste de s'engager à produire, en collaboration avec les partenaires et acteurs sociaux, communautaires, municipaux et institutionnels, une nouvelle politique nationale de lutte à l'itinérance, de devancer le renouvellement de son plan d'action interministériel en itinérance prévu en 2026 et d'inscrire au cœur de ces deux documents la notion de prévisibilité du financement et des ressources, et ce, d'ici la fin de l'année 2025.

5 novembre 2024

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 298 du Règlement, M. Benjamin, troisième vice-président, constate que l'interpellation du 1^{er} novembre 2024 entre M. Marissal (Rosemont) et M. Dubé, ministre de la Santé, sur le sujet suivant : « La montée de la privatisation dans les soins de santé au Québec », a été reportée au 5 novembre 2024, de 7 h 45 à 9 h 45.

AFFAIRES DU JOUR

À 15 h 13, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à l'expiration du délai pour recevoir les avis de débats de fin de séance.

Les travaux reprennent à 15 h 30.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 6 novembre 2024, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 15 h 31, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 6 novembre 2024, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

5 novembre 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Ciccone (Marquette), conjointement avec M. Marissal (Rosemont), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 339)

POUR - 102

Abou-Khalil (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Julien (CAQ)	Picard (CAQ)
Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Labrie (QS)	Poulet (CAQ)
Arseneau (PQ)	Déry (CAQ)	Lachance (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Prass (PLQ)
Bachand (CAQ)	Dufour (CAQ)	Laforest (CAQ)	Proulx (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	(Abitibi-Est)	Laframboise (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rivest (CAQ)
(Prévost)	(Mille-Îles)	Lamontagne (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bernard (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Biron (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Les Plaines)	Schmaltz (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gagnon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Setlakwe (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Garceau (PLQ)	Leduc (QS)	Simard (CAQ)
Bouazzi (QS)	Gendron (CAQ)	Lefebvre (IND)	Skeete (CAQ)
Boulet (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Cadet (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	(Groulx)	Maccarone (PLQ)	Thouin (CAQ)
Caron (CAQ)	Grandmont (QS)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	Grondin (CAQ)	Marissal (QS)	(Dubuc)
Caron (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Massé (QS)	Tremblay (CAQ)
(La Pinière)	Guillemette (CAQ)	McGraw (PLQ)	(Hull)
Champagne Jourdain (CAQ)	Hébert (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Charest (CAQ)	Jacques (CAQ)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)
Ciccone (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Cliche-Rivard (QS)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (PQ)	

5 novembre 2024

Sur la motion de M. Bonnardel, ministre de la Sécurité publique, conjointement avec Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Lefebvre (Arthabaska) :

(Vote n° 340)

POUR - 102

Abou-Khalil (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Julien (CAQ)	Picard (CAQ)
Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Labrie (QS)	Poulet (CAQ)
Arseneau (PQ)	Déry (CAQ)	Lachance (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Prass (PLQ)
Bachand (CAQ)	Dufour (CAQ)	Laforest (CAQ)	Proulx (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	(Abitibi-Est)	Laframboise (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rivest (CAQ)
(Prévost)	(Mille-Îles)	Lamontagne (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bernard (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Biron (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Les Plaines)	Schmaltz (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gagnon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Setlakwe (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Garceau (PLQ)	Leduc (QS)	Simard (CAQ)
Bouazzi (QS)	Gendron (CAQ)	Lefebvre (IND)	Skeete (CAQ)
Boulet (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Cadet (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	(Groulx)	Maccarone (PLQ)	Thouin (CAQ)
Caron (CAQ)	Grandmont (QS)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	Grondin (CAQ)	Marissal (QS)	(Dubuc)
Caron (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Massé (QS)	Tremblay (CAQ)
(La Pinière)	Guillemette (CAQ)	McGraw (PLQ)	(Hull)
Champagne Jourdain (CAQ)	Hébert (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Charest (CAQ)	Jacques (CAQ)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)
Ciccone (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Cliche-Rivard (QS)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (PQ)	